

# INFORMATION SUR LES ANTENNES-RELAIS PRÈS DES ÉCOLES

**1**

## **GROUPE SCOLAIRE VAL DE BEAUTÉ : LE PROJET N'A ÉTÉ NI RETIRÉ, NI MODIFIÉ**

- La menace d'installation d'antennes-relais pèse toujours sur les enfants fréquentant les bâtiments scolaires et les riverains.
- Bouygues Télécom : 2 tentatives d'installation (13 octobre 2004, 14 février 2005), un grutage « à la hussarde » (22 août 2005), une fausse annonce à la presse (5 octobre 2005).
- Constat : 18 mois et aucune concertation réelle et sérieuse. Pas de recherche d'un site alternatif.
- Les antennes ne sont toujours pas posées grâce à la mobilisation de tous. Mais tout reste possible.
- La Charte de bonne conduite signée avec la commune n'est toujours pas respectée (article 5) par l'opérateur. La mairie annonce son intention de la réviser prochainement.
- L'assemblée générale de l'ACN s'est exprimée en décembre 2005 (comme en 2004) contre l'installation des antennes-relais aussi près des écoles.

### **L'ACN et la FCPE Val de Beauté restent mobilisées**

Jacques J.-P. Martin, maire de Nogent, est pour une application à la « lettre » de la Charte et Marie-Anne Montchamp, députée de la circonscription et ancienne ministre, se déclare contre l'implantation d'antennes-relais à cet endroit précis.

**Nous avons aussi reçu le soutien d'autres élus.**

**Les parents, les riverains, soutenus par les élus, sont opposés à ce projet.**

**Pourtant, Bouygues Télécom n'y renonce pas, attend le moment propice pour le concrétiser et tente de discréditer l'action de l'ACN auprès du préfet du Val-de-Marne.**

**2**

## **ÉCOLES PAUL BERT ET GUY MOQUET : 10 ANTENNES À QUELQUES MÈTRES DES ÉCOLES**

- 6 antennes Bouygues Télécom et 4 antennes de la DDE sont installées à quelques mètres des écoles depuis 1995.
- Aucune information ni concertation n'ont jamais été effectuées par les opérateurs auprès des chefs d'établissement, parents d'élèves et riverains.
- Les antennes sont invisibles depuis la rue.
- Divers problèmes de santé ont été identifiés dans les écoles. À ce jour, aucune mesure des champs électromagnétiques n'a été pratiquée, aucune enquête épidémiologique n'a été demandée.
- La Charte de bonne conduite n'est pas respectée sur ce site.

### **L'ACN est préoccupée par la situation des écoles Paul Bert et Guy Moquet**

Cette situation illustre la nécessité de plus de transparence dans ce type de dossier et justifie nos inquiétudes quant à l'attitude finale de Bouygues Télécom.

**Ces questions et nos demandes seront à nouveau évoquées le 21 mars 2006 à l'occasion d'une réunion dont la mairie de Nogent-sur-Marne a pris l'initiative.**

1. Au 92, rue François Rolland. À la verticale du Gymnase Christian Marty, Derrière le Lycée E. Branly. Devant l'école maternelle.

2. Les antennes sont situées à proximité du 46 rue Paul Bert et du 33 rue Guy Moquet.

**Tout en étant ouverts à toute proposition constructive de l'opérateur, nous restons vigilants, mobilisés et tout particulièrement concernés par la santé des enfants.**

**Pour en savoir plus : [www.coteaudenogent.fr](http://www.coteaudenogent.fr)**